

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune de Saint-Rémy**

**AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE : Budget principal**

**Numéro SIRET : 21710475100128**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE CHALON PERIPHERIE**

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

**BUDGET : Service Comptabilité Dist M14**

**ANNEE 2017**

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières  
p.3 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser  
p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres  
p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres  
p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses  
p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles  
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles  
p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses  
p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

## IV – ANNEXES

Jointes Sans Objet

### A - Eléments du bilan

- |  | Jointes | Sans Objet |
|--|---------|------------|
| p.16 A1 - Présentation croisée par fonction  | X       |            |
| p.21 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement  | X       |            |
| A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement   |         | X          |
| p.25 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie  | X       |            |
| p.26 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes  | X       |            |
| p.28 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux                                      | X       |            |
| p.29 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours  | X       |            |
| p.30 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture   | X       |            |
| p.32 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement                              | X       |            |
| p.33 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N   | X       |            |
| A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme                                       |         | X          |
| A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes  |         | X          |
| p.34 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements   | X       |            |
| A4 - Etat des provisions   |         | X          |
| A5 - Etalement des provisions  |         | X          |
| p.35 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses  | X       |            |
| p.36 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes  | X       |            |
| A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement |         | X          |
| A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement  |         | X          |
| A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement  |         | X          |
| A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement  |         | X          |
| A8 - Etat des charges transférées  |         | X          |
| A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers   |         | X          |
| p.37 A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)               | X       |            |
| p.38 A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)               | X       |            |
| A10.3 - Opérations liées aux cessions  |         | X          |
| A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)      |         | X          |
| A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)      |         | X          |
| A11 - Etat des travaux en régie  |         | X          |
| A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale                                     |         | X          |

### B - Engagements hors bilan

- |   |   |   |
|---|---|---|
| p.39 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement        |   | X |
| B1.2 - Calcul du ratio d'endettement  | X |   |
| B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail   |   | X |
| B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé                            |   | X |
| B1.5 - Etat des autres engagements donnés                                       |   | X |
| B1.6 - Etat des engagements reçus   |   | X |
| B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions     |   | X |
| B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents |   | X |
| B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents |   | X |
| B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale                     |   | X |

### C - Autres éléments d'informations

- |   |   |   |
|---|---|---|
| p.40 C1.1 - Etat du personnel   | X |   |
| C1.2 - Action de formation des élus   |   | X |
| C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier                |   | X |
| C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement |   | X |
| C3.2 - Liste des établissements publics créés   |   | X |
| C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe                            |   | X |
| C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe              |   | X |
| C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes                    |   | X |
| C3.6 - Identification des flux croisés  |   | X |

### D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

- |  |   |   |
|--|---|---|
| p.42 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes |   | X |
| D2 - Arrêté et signatures  | X |   |

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)

Nombre de Conseillers  
en exercice : 29

Présents à la séance : 24

Pouvoirs : 5

Date de la convocation :  
14 mars 2018

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et le vingt mars à dix-huit heures trente.

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-REMY réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, a désigné comme secrétaires Michel PETIT et Dominique REGNAULT.

**ETAIENT PRESENTS :** Mmes Mrs Florence PLISSONNIER, Alain MERE, Annick CHOINE, Michel PETIT, Sandra GUINOT, Jean-Marie MOINE, Amélie VION, Jérôme VINCENT, Joseph KIM, Bénédicte PINSONNEAUX, Edith CALMANO, Christelle FERREIRA-LEAL, Adeline CARITEY, Frédéric MERCEY, Hélène LETORET, Maxime PINDOR, Gabriel THEULOT, Eliane LACHAUX, Dominique REGNAULT, Tristan BATHIARD, Roland PALLUET, Didier BERNARD, Guy TALES, Marie-Christine BOIREAU.

**ETAIENT EXCUSES ET ONT DONNE POUVOIR :** Michel HERNANDEZ à Annick CHOINE, Aline TAVERNIER à Florence PLISSONNIER, Cédric BOULLY à Alain MERE, Françoise CHARENTUS à Jérôme VINCENT, Laurence HUDELEY à Dominique REGNAULT.

**Objet : Budget annexe Service à Comptabilité Distincte – Approbation du Compte Administratif 2017**

**Exposé :**

Le Compte Administratif est présenté en fin d'exercice par le Maire.

Il retrace la situation budgétaire de la commune en comparant les prévisions et les réalisations de manière à ce que l'assemblée délibérante puisse exercer son contrôle sur l'autorité exécutive. Son vote doit intervenir avant le 30 juin de l'année n+1.

Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire : il permet de déterminer le résultat de la section de fonctionnement, le solde d'exécution de la section d'investissement et les restes à réaliser de la section d'investissement en recettes et en dépenses qui seront reportés au budget de l'exercice suivant.

L'exécution du budget primitif et des décisions modificatives de l'exercice 2017, corrigé du solde d'exécution de l'année 2016, fait apparaître les résultats présentés ci-dessous, résultats qui sont conformes en tous points à ceux indiqués dans le compte de gestion.

Corrigé des restes à réaliser comme l'instruction M14 l'impose à l'ordonnateur, le résultat global de clôture se monte à :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	156 177.94 €	90 864.75 €	247 042.69 €
Recettes	156 647.03 €	77 641.29 €	234 288.32 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>469.09 €</b>	<b>-13 223.46 €</b>	<b>-12 754.37 €</b>
Résultat N-1 reporté	10 806.96 €	323 375.68 €	334 182.64 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>11 276.05 €</b>	<b>310 152.22 €</b>	<b>321 428.27 €</b>
Restes à réaliser (RAR) dépenses	0.00 €	3 268.00 €	3 268.00 €
Restes à réaliser (RAR) recettes	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Solde des RAR</b>	<b>0.00 €</b>	<b>-3 268.00 €</b>	<b>-3 268.00 €</b>
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>11 276.05 €</b>	<b>306 884.22 €</b>	<b>318 160.27 €</b>

**Visa :**

Vu les articles L.2121-31 et L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales aux termes desquels l'arrêté des comptes annuels de la collectivité est constitué par le vote du compte administratif présenté par le Maire avant le 30 juin et après production du compte de gestion par le comptable,

Vu l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le Maire se retire au moment du vote du compte administratif après sa discussion,

**Délibération :**

**Madame le Maire ne prend pas part au vote.**

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré en séance, le Conseil Municipal :

- approuve le Compte Administratif de l'exercice 2017 du budget annexe Service à Comptabilité Distincte comme indiqué ci-dessus.

**Vote :** POUR 21, CONTRE 7 (D. REGNAULT, T. BATHIARD, R. PALLUET, L. HUDELEY, D. BERNARD, G. TALES, MC. BOIREAU) pour avoir été reçu à

Ainsi fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.

Florence PLISSONNIER  
Maire



Code INSEE 71475	Commune de Saint-Rémy Service Comptabilité Dist M14	CA 2017
---------------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	6 776
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	25
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : <i>Grand Chalon</i>	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	11,59	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	23,12	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	12,45	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

## SYNTHESE DU BUDGET ANNEXE SERVICE A COMPTABILITE DISTINCTE

Ce budget, assujetti à la TVA, retrace la location de certains locaux communaux : cellules commerciales du centre-ville (Poste, Proximarché, SESSAD), les salles du Parc et de la Taverne, les locaux des Alouettes (ex Maximo) et le 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble « le San Rémois », la salle polyvalente G. Brassens (sur 9 mois, de janvier à septembre).

Il est caractérisé par un déficit structurel de la section de fonctionnement en raison de l'utilisation à titre gratuit des bâtiments/salles et de la vacance d'un immeuble de rapport. Toutefois, en 2017, le transfert du bâtiment Brassens au budget principal a permis de limiter le déficit. Et par voie de conséquence, la subvention nécessaire à l'équilibre du budget (versée par le budget principal) s'est avérée moins importante de 78 000 €.

La section d'investissement reste excédentaire. Les recettes récurrentes et importantes d'amortissement expliquent cet excédent, d'autant plus que les dépenses d'équipement restent limitées à l'entretien du patrimoine.

Le désendettement est constant. Seuls 47 000 € restent à rembourser au 31 décembre 2017.

⚠ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I - INFORMATIONS GENERALES****I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B****POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	156 177,94	G	156 647.03
	Section d'investissement	B	90 864.75	H	77 641.29
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	10 806.96
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D		J	323 375.68
			(si déficit)		(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			247 042.69		568 470.96
		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (1)	Section de fonctionnement	E	0.00	K	0.00
	Section d'investissement	F	3 268.00	L	0.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018		3 268.00		0.00
		= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		156 177.94		167 453.99
		= A+C+E		= G+I+K	
	Section d'investissement		94 132.75		401 016.97
		= B+D+F		= H+J+L	
	TOTAL CUMULE		250 310.69		568 470.96
		= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	

# RESULTATS 2017

LOCATIONS TVA ST REMY

AFFECTATION ET REPRISE RESULTATS 2017

COLL 012	Résultat à la clôture exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
INVESTISSEMENT	323 375,68		-13 223,46	310 152,22
FONCTIONNEMENT	10 806,96		469,09	11 276,05
TOTAL	334 182,64 EUROS	0,00 EUROS	-12 754,37 EUROS	321 428,27 EUROS

Détermination résultat réel d'investissement (besoin de financement)	
<b>Résultat investissement 31/12/2017 c/ 001</b>	310 152,22
- Restes à réaliser en dépenses	3 268,00
- Restes à réaliser en recettes	0,00
Besoin financement( résultat réel)	0,00
<u>Affectation résultat</u>	
<b>Résultat de fonctionnement.</b>	11 276,05
<b>Affect° au besoin de financement c/1068</b>	0,00
<b>Affect° en report à nouveau fct c/ 002</b>	11 276,05

ST REMY le 23/02/2018

Le Receveur Municipal  
A LIOTARD

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
CHALON sur SAÔNE-PERIPHERIE  
3,rue Pierre Mendès France-B.P. 124  
71321 CHALON sur SAÔNE CEDEX

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****VUE D'ENSEMBLE****A1****DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E 0,00	K 0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 3 268,00	L 0,00
21	Immobilisations corporelles	1 727,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 541,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).




# Etat des dépenses engagées non mandatées

Service Comptabilité Dist M14 - 2017

N° engagement	Désignation	Tiers	Opération pour vote	Fonction	Reste à réaliser	N° engagement N+1
<b>Compte : 2184 - Mobilier</b>						
74	chaises/Taverne	METRO		3132	1727.00 €	74
106	Chaises/taverne	METRO		3132	898.00 €	106
<b>Compte : 2313 - Constructions</b>						
68	Alarme anti-intrusion/Taverne	DELTA SECURITY SOLUTIONS		3132	1541.00 €	68

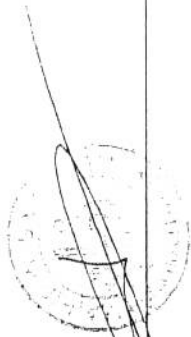
*Etat des fonds à réaliser en dépenses arrêté à la somme de trois mille deux cent soixante huit euros — (3268,00 €).*

*A Saint Remy, le 29 janvier 2018.  
Le Receveur Municipal,*

Le Receveur Municipal,  
  
Annick LIOTARD

Le présent état est arrêté à la somme de :  
L'ordonnateur :

3268.00 €



CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
CHALON sur SAONE - PERIPHERIE  
3, rue Pierre Mendès France - B.P. 124  
71321 CHALON sur SAONE Cedex

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	72 550,00	45 792,70	2 645,51	0,00	24 111,79
012	Charges de personnel et frais assimilés	31 500,00	27 485,00	0,00	0,00	4 015,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00	2,82	0,00	0,00	1 497,18
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>105 550,00</b>	<b>73 280,52</b>	<b>2 645,51</b>	<b>0,00</b>	<b>29 623,97</b>
66	Charges financières	5 293,00	1 814,71	795,91	0,00	2 682,38
67	Charges exceptionnelles	1 750,00	0,00	0,00	0,00	1 750,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>112 593,00</b>	<b>75 095,23</b>	<b>3 441,42</b>	<b>0,00</b>	<b>34 056,35</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	78 000,00	77 641,29			358,71
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>78 000,00</b>	<b>77 641,29</b>			<b>358,71</b>
<b>TOTAL</b>		<b>190 593,00</b>	<b>152 736,52</b>	<b>3 441,42</b>	<b>0,00</b>	<b>34 415,06</b>
<b>Pour information</b>		(3)				
<b>D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016</b>		0,00				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 498,14	6 326,85	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	124 000,90	123 037,95	0,00	0,00	962,95
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>126 499,04</b>	<b>129 364,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	52 427,00	27 282,23	0,00	0,00	25 144,77
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>178 926,04</b>	<b>156 647,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 279,01</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	860,00	0,00			860,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>860,00</b>	<b>0,00</b>			<b>860,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>179 786,04</b>	<b>156 647,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 139,01</b>
<b>Pour information</b>		(3)				
<b>R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016</b>		10 806,96				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 354,08	1 622,07	1 727,00	4 005,01
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	69 888,00	63 996,11	1 541,00	4 350,89
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>77 242,08</b>	<b>65 618,18</b>	<b>3 268,00</b>	<b>8 355,90</b>
21	Immobilisations corporelles	18 717,00	18 717,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 614,06	6 529,57	0,00	5 084,49
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>30 331,06</b>	<b>25 246,57</b>	<b>0,00</b>	<b>5 084,49</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>107 573,14</b>	<b>90 864,75</b>	<b>3 268,00</b>	<b>13 440,39</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	860,00	0,00		860,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>860,00</b>	<b>0,00</b>		<b>860,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>108 433,14</b>	<b>90 864,75</b>	<b>3 268,00</b>	<b>14 300,39</b>
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016		(3) 0,00			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00			
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	78 000,00	77 641,29		358,71
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>78 000,00</b>	<b>77 641,29</b>		<b>358,71</b>
<b>TOTAL</b>		<b>78 000,00</b>	<b>77 641,29</b>	<b>0,00</b>	<b>358,71</b>
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016		(3) 323 375,68			

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	48 438,21		48 438,21
012	Charges de personnel et frais assimilés	27 485,00		27 485,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	2,82		2,82
66	Charges financières	2 610,62	0,00	2 610,62
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	77 641,29	77 641,29
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>78 536,65</b>	<b>77 641,29</b>	<b>156 177,94</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016</b>			<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	6 529,57	0,00	6 529,57
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	20 339,07	0,00	20 339,07
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	63 996,11	0,00	63 996,11
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>90 864,75</b>	<b>0,00</b>	<b>90 864,75</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016</b>			<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement affectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	6 326,85		6 326,85
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	123 037,95		123 037,95
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	27 282,23	0,00	27 282,23
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>156 647,03</b>	<b>0,00</b>	<b>156 647,03</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016</b>				<b>10 806,96</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		77 641,29	77 641,29
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>0,00</b>	<b>77 641,29</b>	<b>77 641,29</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2016</b>				<b>323 375,68</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>72 550,00</b>	<b>45 792,70</b>	<b>2 645,51</b>	<b>0,00</b>	<b>24 111,79</b>
60611	Eau et assainissement	1 990,00	1 574,98	0,00	0,00	415,02
60612	Énergie - Électricité	27 231,00	16 297,94	2 166,82	0,00	8 766,24
60628	Autres fournitures non stockées	1 800,00	325,81	0,00	0,00	1 474,19
60631	Fournitures d'entretien	1 710,00	0,00	0,00	0,00	1 710,00
60632	Fournitures de petit équipement	200,00	198,32	0,00	0,00	1,68
6068	Autres matières et fournitures	150,00	102,52	0,00	0,00	47,48
611	Contrats de prestations de services	1 129,00	232,04	58,00	0,00	838,96
614	Charges locatives et de copropriété	4 000,00	2 447,34	0,00	0,00	1 552,66
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
61558	Autres biens mobiliers	1 900,00	0,00	6,56	0,00	1 893,44
6156	Maintenance	3 430,00	1 129,00	365,00	0,00	1 936,00
6161	Assurance multirisques	5 200,01	5 104,61	0,00	0,00	95,40
6188	Autres frais divers	3 400,00	0,00	9,33	0,00	3 390,67
6226	Honoraires	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	754,99	911,26	39,80	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	3 311,88	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	14 655,00	14 157,00	0,00	0,00	498,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>31 500,00</b>	<b>27 485,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 015,00</b>
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	31 500,00	27 485,00	0,00	0,00	4 015,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>1 500,00</b>	<b>2,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 497,18</b>
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	500,00	2,82	0,00	0,00	497,18
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>105 550,00</b>	<b>73 280,52</b>	<b>2 645,51</b>	<b>0,00</b>	<b>29 623,97</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>5 293,00</b>	<b>1 814,71</b>	<b>795,91</b>	<b>0,00</b>	<b>2 682,38</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 500,00	2 722,06	0,00	0,00	777,94
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non	293,00	-907,35	795,91	0,00	404,44
6688	Autres	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>1 750,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 750,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	750,00	0,00	0,00	0,00	750,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>112 593,00</b>	<b>75 095,23</b>	<b>3 441,42</b>	<b>0,00</b>	<b>34 056,35</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>78 000,00</b>	<b>77 641,29</b>			<b>358,71</b>
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	78 000,00	77 641,29			358,71

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		78 000,00	77 641,29			358,71
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		78 000,00	77 641,29			358,71
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		190 593,00	152 736,52	3 441,42	0,00	34 415,06
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016		0,00				

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	795,91
Montant de l'exercice 2016	907,35
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	-111,44

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	2 498,14	6 326,85	0,00	0,00	0,00
70878	par d'autres redevables	2 498,14	6 326,85	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	124 000,90	123 037,95	0,00	0,00	962,95
752	Revenus des immeubles	124 000,90	123 037,95	0,00	0,00	962,95
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>		<b>126 499,04</b>	<b>129 364,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	52 427,00	27 282,23	0,00	0,00	25 144,77
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de	0,00	282,23	0,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	52 427,00	27 000,00	0,00	0,00	25 427,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>178 926,04</b>	<b>156 647,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 279,01</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	860,00	0,00			860,00
777	Quote-part des subventions d'investissement tra	860,00	0,00			860,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>860,00</b>	<b>0,00</b>			<b>860,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>179 786,04</b>	<b>156 647,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 139,01</b>
<b>Pour information</b>						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016		10 806,96				

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	7 354.08	1 622,07	1 727,00	4 005.01
2184	Mobilier	3 354.08	0,00	1 727,00	1 627.08
2188	Autres immobilisations corporelles	4 000.00	1 622,07	0,00	2 377.93
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	69 888.00	63 996,11	1 541,00	4 350.89
2313	Constructions	69 888.00	63 996,11	1 541,00	4 350.89
Total des dépenses d'équipement		77 242.08	65 618,18	3 268,00	8 355.90
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	18 717.00	18 717,00	0,00	0.00
2132	Immeubles de rapport	18 717.00	18 717,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 614.06	6 529,57	0,00	5 084.49
1641	Emprunts en euros	6 600.00	6 529,57	0,00	70.43
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 014.06	0,00	0,00	5 014.06
Total des dépenses financières		30 331.06	25 246,57	0,00	5 084.49
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		107 573.14	90 864,75	3 268,00	13 440.39
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	860.00	0,00		860.00
	Charges transférées (6)	860.00	0,00		860.00
13913	Départements	860.00	0,00		860.00
041	Opérations patrimoniales (7)	0.00	0,00		0.00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		860.00	0,00		860.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		108 433.14	90 864,75	3 268,00	14 300.39
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00	0,00	0,00	0.00
1641	Emprunts en euros	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>0.00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0.00</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	78 000.00	77 641,29		358.71
28132	Immeubles de rapport	75 600.00	75 471,05		128.95
28188	Autres immobilisations corporelles	2 400.00	2 170,24		229.76
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>78 000.00</b>	<b>77 641,29</b>		<b>358.71</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0.00	0,00		0.00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>78 000.00</b>	<b>77 641,29</b>		<b>358.71</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des recettes réelles et d'ordre)		<b>78 000.00</b>	<b>77 641,29</b>	<b>0,00</b>	<b>358.71</b>
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016		323 375,68			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

**IV - ANNEXES**

**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)**

	<b>IV</b>
	<b>A1</b>

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

**INVESTISSEMENT**

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2016)												
Dépenses réelles	6 529,57	0,00	0,00	0,00	65 618,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 147,75
- Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	65 618,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 618,18
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Opérations financières	6 529,57											6 529,57
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Solde d'exécution reporté de 2016	0,00											0,00
<b>Total dépenses</b>	<b>6 529,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>65 618,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>90 864,75</b>
<b>Total recettes</b>	<b>401 016,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>401 016,97</b>
<b>Solde d'investissement</b>	<b>394 487,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-84 335,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>310 152,22</b>

**RESTE A REALISER au 31/12/2017**

<b>Total RAR dépenses</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	3 268,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 268,00
<b>Total RAR recettes</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SOLDE RAR d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-3 268,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-3 268,00</b>

**FONCTIONNEMENT**

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2016)												
Total dépenses	71 482,96	0,00	0,00	0,00	66 535,81	0,00	1 887,24	0,00	0,00	0,00	16 271,93	156 177,94
Total recettes	38 029,19	0,00	0,00	0,00	38 250,67	0,00	24 060,63	0,00	0,00	0,00	67 113,50	167 453,99
<b>Solde de fonctionnement</b>	<b>-33 453,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-28 285,14</b>	<b>0,00</b>	<b>22 173,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 841,57</b>	<b>11 276,05</b>

**RESTE A REALISER au 31/12/2017**

<b>Total RAR dépenses</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total RAR recettes</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Solde RAR fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14</b>	<b>CA</b>	<b>2017</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)</b>	<b>IV A1</b>

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

**IV - ANNEXES**  
**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)**  
**IV**  
**A1**

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

**INVESTISSEMENT**

**DEPENSES**

<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>6 529,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>87 603,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>94 132,75</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>6 529,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 529,57</b>
1641	Emprunts en euros	6 529,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 529,57
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 339,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 339,07</b>
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	18 717,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 717,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 622,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 622,07
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>63 996,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>63 996,11</b>
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	63 996,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 996,11
Dépenses d'ordre		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**RECETTES**

<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>401 016,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>401 016,97</b>
<b>Recettes d'ordre</b>		<b>77 641,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>77 641,29</b>
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>77 641,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>77 641,29</b>
28132	Immeubles de rapport	75 471,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 471,05
28188	Autres immobilisations corporelles	2 170,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 170,24
<b>001 Solde d'exécution reporté de 2016</b>		<b>323 375,68</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>323 375,68</b>

**FONCTIONNEMENT**

**DEPENSES**

<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>71 482,96</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>66 535,81</b>	<b>0,00</b>	<b>1 887,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 271,93</b>	<b>156 177,94</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>-8 771,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 050,81</b>	<b>0,00</b>	<b>1 887,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 271,93</b>	<b>48 438,21</b>
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 574,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 574,98
60612	Energie - Electricité	-8 208,43	0,00	0,00	0,00	26 673,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 464,76
60628	Autres fournitures non stockées	-65,97	0,00	0,00	0,00	391,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	325,81
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	198,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	198,32
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	102,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102,52
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	290,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290,04

## IV - ANNEXES

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	192,83	0,00	0,00	0,00	2 254,51	2 447,34
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Autres biens mobiliers	-233,36	0,00	0,00	0,00	239,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,56
6156	Maintenance	-90,00	0,00	0,00	0,00	1 584,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 494,00
6161	Assurance multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	2 439,11	0,00	279,41	0,00	0,00	0,00	2 386,09	5 104,61
6188	Autres frais divers	-174,01	0,00	0,00	0,00	174,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,33	9,33
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	951,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	951,06
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	3 311,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 311,88
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	1 120,00	0,00	1 415,00	0,00	0,00	0,00	11 622,00	14 157,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 485,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 485,00</b>
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	27 485,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 485,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>2,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,82</b>
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de la gestion courante	2,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,82
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>2 610,62</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 610,62</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 722,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 722,06
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-111,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-111,44
6688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'ordre</b>		<b>77 641,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>77 641,29</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>77 641,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>77 641,29</b>
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	77 641,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 641,29

## RECETTES

<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>38 029,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 250,67</b>	<b>0,00</b>	<b>24 060,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>67 113,50</b>	<b>167 453,99</b>
<b>70 Produits des services, du domaine et ventes diverses:</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 074,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 252,00</b>	<b>6 326,85</b>
70878 par d'autres redevables		0,00	0,00	0,00	0,00	5 074,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 252,00	6 326,85
<b>75 Autres produits de gestion courante</b>		<b>-60,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>33 175,82</b>	<b>0,00</b>	<b>24 060,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>65 861,50</b>	<b>123 037,95</b>
752 Revenus des immeubles		-60,00	0,00	0,00	0,00	33 175,82	0,00	24 060,63	0,00	0,00	0,00	65 861,50	123 037,95
<b>77 Produits exceptionnels</b>		<b>27 282,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 282,23</b>
7718 Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		282,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	282,23
774 Subventions exceptionnelles		27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
<b>Recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14		CA	2017
--	--	----	------

IV - ANNEXES	
	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	
	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
002	Excédent de fonctionnement reporté	10 806,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 806,96

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.



## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

## FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	Total
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>71 482,96</b>	<b>71 482,96</b>
011 Charges à caractère général	-8 771,77	-8 771,77
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	77 641,29	77 641,29
65 Autres charges de gestion courante	2,82	2,82
66 Charges financières	2 610,62	2 610,62
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>38 029,19</b>	<b>38 029,19</b>
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	10 806,96	10 806,96
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	-60,00	-60,00
77 Produits exceptionnels	27 282,23	27 282,23

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

## FONCTION 3 Culture

CHAPITRES	31	Total
	Expression artistique	
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>66 535,81</b>	<b>66 535,81</b>
011 Charges à caractère général	39 050,81	39 050,81
012 Charges de personnel et frais assimilés	27 485,00	27 485,00
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>38 250,67</b>	<b>38 250,67</b>
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 074,85	5 074,85
75 Autres produits de gestion courante	33 175,82	33 175,82

CHAPITRES	Sous-fonction 31	
	313	Total
	Théâtres	
<b>CHAPITRES</b>		
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>66 535,81</b>	<b>66 535,81</b>
011 Charges à caractère général	39 050,81	39 050,81
012 Charges de personnel et frais assimilés	27 485,00	27 485,00
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>38 250,67</b>	<b>38 250,67</b>
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 074,85	5 074,85
75 Autres produits de gestion courante	33 175,82	33 175,82

<b>IV - ANNEXES</b>	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	
	IV
	A1.1

**FONCTION 5 Interventions sociales et santé**

CHAPITRES	52 Interventions sociales	Total
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>1 887,24</b>	<b>1 887,24</b>
011 Charges à caractère général	1 887,24	1 887,24
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>24 060,63</b>	<b>24 060,63</b>
75 Autres produits de gestion courante	24 060,63	24 060,63

CHAPITRES	Sous-fonction 52
	523 Actions en faveur des personnes en difficulté
<b>CHAPITRES</b>	
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>1 887,24</b>
011 Charges à caractère général	1 887,24
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>24 060,63</b>
75 Autres produits de gestion courante	24 060,63

<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	
<b>DETAIL FONCTIONNEMENT</b>	
	<b>IV</b>
	<b>A1.1</b>

**FONCTION 9 Action économique**

CHAPITRES	94 Aides au commerce et aux services	96 Aides aux services publics	Total
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>13 694,10</b>	<b>2 577,83</b>	<b>16 271,93</b>
011 Charges à caractère général	13 694,10	2 577,83	16 271,93
<b>RECETTES TOTALES (1)</b>	<b>49 695,10</b>	<b>17 418,40</b>	<b>67 113,50</b>
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	875,00	377,00	1 252,00
75 Autres produits de gestion courante	48 820,10	17 041,40	65 861,50

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14		CA	2017
--	--	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.1
CREDITS DE TRESORERIE (1)		

519	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
					Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
	Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et saur pour les emprunts comptabilisés au compte 66111 et saur pour les intérêts des billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

## REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

IV  
A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					95 409,50									
1641 Emprunts en euros (total)					95 409,50									
06100 - MON 241	SFIL CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/09/2009		01/09/2009	95 409,50 C			5,05	5,134		A	P	N	B-1
<b>Total général</b>					95 409,50									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)IV  
A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2017 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		46 677,89					6 529,57	2 722,06	0,00	795,91
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		46 677,89					6 529,57	2 722,06	0,00	795,91
06100 - MON 241	N	0,00		46 677,89	5,75	C	5,05		6 529,57	2 722,06	0,00	795,91
<b>Total général</b>		0,00		46 677,89					6 529,57	2 722,06	0,00	795,91

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

A2.3

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2017 (3)	Type (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2017 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A</b>														
<b>Barrière simple B</b>														
06100 - MON 241	SFIL CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	95 409,50	46 677,89	1	15,00		Taux fixe 5.05% à brière Euribor 12M(postfixé)	Taux fixe 5.05% à brière Euribor 12M(postfixé)		0	5,05	2 722,06	0,00	100,00 %
<b>TOTAL B</b>		95 409,50	46 677,89									2 722,06	0,00	100,00 %
<b>Option d'échange C</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 5</b>														
<b>Autres types de structures F</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>		95 409,50	46 677,89									2 722,06	0,00	100,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		IV
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)		A2.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	46 677,89					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2017 après opérations de couverture éventuelles.

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	CA	2017
--	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	<b>A2.5</b>
<b>DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)</b>	

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turnover, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)</b>	<b>A2.5</b>

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
	Taux payé		Taux reçu (7)		Produits c/768					
	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index			Niveau de taux	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
<b>Total</b>										

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	CA	2017
--	----	------

**IV - ANNEXES**

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	IV
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	A2.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	CA	2017
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2017 (1)	A2.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice		Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Con- trat initial	Taux act. (4)	Type de taux (3)	Con- trat renégocié Index (4)	Taux act. (4)	Con- trat initial	Con- trat renégocié (5)	Con- trat initial		Con- trat renégocié	Intérêts		Capital

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00€			29/09/2006
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Bâtiments communaux	50	04/02/1999
Linéaire	Trx d'aménagement/bâtiments	20	29/09/2000
Linéaire	Autres immobilisations corporelles	5	29/09/2006
Linéaire	Immobilisations corporelles	5	29/09/2006

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		7 460.00	6 529.57
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		6 600.00	6 529.57
1641	Emprunts en euros	6 600.00	6 529.57
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		860.00	0.00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	860.00	0.00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2017	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2016)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	6 529,57	3 268,00	0,00	9 797,57

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A6.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		78 000.00	III 77 641.29
Ressources propres externes de l'année (a)		0.00	0.00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		78 000.00	77 641.29
28132	<i>Amortissement des immobilisations</i>	75 600.00	75 471.05
28188	<i>Amortissement des immobilisations</i>	2 400.00	2 170.24
024	Produits de cessions	0.00	0.00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2017	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	77 641.29	0.00	323 375.68	0,00	401 016,97

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 9 797,57
Ressources propres disponibles	IV 401 016,97
Solde	V = IV - II (3) + 391 219.40

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES  
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
06/02/2017	plateaux tables/taverne	854,07	0,00	5
10/02/2017	Acquisition 1 Micro/salle Brassens	690,00	0,00	5
11/04/2017	Travaux Salle G.Brassens	2 000,00	0,00	
16/06/2017	Travaux Salle G.Brassens	1 600,00	0,00	
22/06/2017	Travaux Salle G.Brassens	8 100,00	0,00	
22/06/2017	Travaux Salle G.Brassens	5 400,00	0,00	
22/06/2017	Travaux Salle G.Brassens	7 500,00	0,00	
29/06/2017	Travaux Salle G.Brassens	720,00	0,00	
30/06/2017	Travaux Salle G.Brassens	8 200,00	0,00	
05/07/2017	Travaux Salle G.Brassens	3 000,00	0,00	
07/07/2017	Travaux Salle G.Brassens	21 160,00	0,00	
10/07/2017	Taverne	6 316,11	0,00	
10/10/2017	Travaux Salle G.Brassens	18 717,00	0,00	
02/11/2017	1 extincteur Taverne	39,00	0,00	1
02/11/2017	1 extincteur Salle du Parc	39,00	0,00	1
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>84 335,18</b>	<b>0.00</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A10.2</b>
<b>VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES</b>	
<b>ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS</b>	

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre gratuit							
31/12/2017	1 Congelateur coffre BCH216	191.47	1	191.47	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	AD51, terrain de voirie de la salle G.Brassens	0.15	0	0.00	0.15	0.00	-0.15
31/12/2017	Matériel de sono micros, lecteur CD K7 Tascam	1 250.08	5	1 250.08	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	Matériel sono Combiné sono, micro, pied alu,house	1 968.60	5	1 968.60	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	1 lave vaisselle Winterhalter GS 502	5 813.64	5	5 813.64	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	Adoucisseur eau pour lave vaisselle Winterhalter	1 342.01	5	1 342.01	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	Fourneau SOLYMAC type GN 981/FG980	4 001.60	5	4 001.60	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	1 Lecteur CD Yamaha CDX 397 étagères	204.01	1	204.01	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	vidéoprojecteur/Salle G. Brass	4 188.00	1	4 188.00	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	AD51, terrain bâti de la salle G.Brassens	0.15		0.00	0.15	0.00	-0.15
31/12/2017	vidéoprojecteur, lecteur bleu ray/Salle G. Brass	4 574.00	1	4 574.00	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	Acquisition Sono/salle Brassens	2 245.00	5	998.00	1 347.00	0.00	-1 347.00
31/12/2017	Achat extincteurs/Salle Brassens	56.00	1	56.00	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	Acquisition 1 Micro/salle Brassens	690.00	5	0.00	690.00	0.00	-690.00
31/12/2017	Acq des verres salle Brassens	150.00	1	150.00	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	Acquisition pupitre, malle de transp, câble audio... salle Brass	1 428.00	5	286.00	1 142.00	0.00	-1 142.00
31/12/2017	lave vaisselle DIHR/Salle Brassens	3 299.00	5	2 639.20	659.80	0.00	-659.80
31/12/2017	Achat 1 extincteur /salle Brassens	50.80	1	50.80	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	Achat 2 extincteurs CO <sup>2</sup> et EAU 2014/Salle Brassens	96.30	1	96.30	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	Acq 1 Sèche-mains/salle brassens	193.92	1	193.92	0.00	0.00	0.00
31/12/2017	Matériel électrique/Salle Brassens	651.45	5	130.29	521.16	0.00	-521.16
31/12/2017	Acq percolateur/salle Brassens	175.00	1	175.00	0.00	0.00	0.00
Mise à disposition							
31/12/2017	1 monobrosse ergodisc duo	2 326.06	5	2 326.06	0.00	0.00	0.00
Mises à la réforme							
24/10/2017	13 tables 1600x800 TPL + 13 tableaux mobiles 2000x	3 054.00	5	3 054.00	0.00	0.00	0.00
24/10/2017	lot d'extincteurs salle	306.02	10	306.02	0.00	0.00	0.00

24/10/2017	17 chaises Ardennes M2 + 18 grilles d'exposition	2 972.00	5	2 972.00	0.00	0.00	0.00	
24/10/2017	3 Extincteurs 5 et 2kg (Brassens)	228.48	1	228.48	0.00	0.00	0.00	
24/10/2017	1 remplct extincteur DYOXIDE DE CARBONE	107.44	1	107.44	0.00	0.00	0.00	
24/10/2017	1 extincteur 2007 6L eau + additif	48.72	1	48.72	0.00	0.00	0.00	
24/10/2017	Consignes et extincteurs	127.80	1	127.80	0.00	0.00	0.00	
24/10/2017	1 Autolaveuse Karcher	1 996.86	5	1 996.86	0.00	0.00	0.00	
24/10/2017	1 autolaveuse BD 55/40 C EP	2 300.00	5	2 300.00	0.00	0.00	0.00	
24/10/2017	1 extincteur salle Brassens	50.80	1	50.80	0.00	0.00	0.00	
24/10/2017	2 extincteurs salle Brassens	155.90	1	155.90	0.00	0.00	0.00	
24/10/2017	1Table 160x80 plateau gris clair piet noir	205.05	1	205.05	0.00	0.00	0.00	
24/10/2017	achat extincteur/Salle brassen	50.80	1	50.80	0.00	0.00	0.00	
24/10/2017	achat extincteur/Salle brassen	197.90	1	197.90	0.00	0.00	0.00	
Affectation								
19/09/2017	Salle Georges brassens	10 157.11	20	8 124.96	2 032.15	0.00	-2 032.15	
19/09/2017	Travaux Salle G.Brassens	8 198.70	20	3 822.67	4 376.03	0.00	-4 376.03	
19/09/2017	Travaux Salle G.Brassens	1 580.90	20	722.00	858.90	0.00	-858.90	
19/09/2017	Travaux Salle G.Brassens	119 568.22	20	43 669.00	75 899.22	0.00	-75 899.22	
19/09/2017	Travaux Salle G.Brassens	36 615.29	20	12 408.00	24 207.29	0.00	-24 207.29	
19/09/2017	Travaux salle G.BRASSENS	207.22	20	104.00	103.22	0.00	-103.22	
19/09/2017	Travaux salle G.Brassens	1 061.50	20	477.00	584.50	0.00	-584.50	
19/09/2017	Travaux Salle G.Brassens	678.75	20	99.00	579.75	0.00	-579.75	
19/09/2017	Travaux Salle G.Brassens	2 285.46	20	114.00	2 171.46	0.00	-2 171.46	
19/09/2017	Travaux Salle G.Brassens	4 090.50	20	1 224.00	2 866.50	0.00	-2 866.50	
19/09/2017	Salle Georges Brassens	1 390 751.07	50	500 668.75	890 082.32	0.00	-890 082.32	
19/09/2017	Travaux Salle G.Brassens	5 486.42	20	0.00	5 486.42	0.00	-5 486.42	
19/09/2017	Travaux Salle G.Brassens	22 384.20	50	7 609.03	14 775.17	0.00	-14 775.17	
19/09/2017	Travaux Salle Georges Brassens	1 455.00	20	145.50	1 309.50	0.00	-1 309.50	
10/10/2017	Travaux Salle G.Brassens	76 397.00		0.00	76 397.00	0.00	-76 397.00	
31/12/2017	Achat 1 extincteur EAU 2014/Salle Brassens	45.50	1	45.50	0.00	0.00	0.00	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 727 659.85</b>					<b>-1 106 089.89</b>	

## IV - ANNEXES

## ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I=A+B+C-D 0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>II 156 647,03</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>III 0,00%</b>
---	----------------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

**IV - ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017**

IV  
C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :  
 ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année  
 Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1.0 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0.4 ETPT (0.8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°94-53 du 26 janvier 1984 etc.

**IV - ANNEXES**

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017	IV
	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/IN	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Euros	Indice (8)	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a\* : article 3, 1<sup>ère</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité
- 3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3\* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4\* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5\* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A,autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice : 29  
 Nombre de membres présents : 24  
 Nombre de suffrages exprimés : 29  
 VOTES : Pour : 22  
 Contre : 7  
 Abstentions : 1

Présenté par le Maire et délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.  
 A Saint-Rémy, le 20 mars 2018

Florence PLISSONNIER,  
 Maire,

## Les membres du Conseil Municipal

PLISSONNIER Florence	Maire			
MÈRE Alain	1er Maire-Adjoint		BOULLY Cédric	Conseiller Municipal 
CHOINE Annick	2ème Maire-Adjointe		TAVERNIER Aline	Conseillère Municipale 
PETIT Michel	3ème Maire-Adjoint		LETORET Héléne	Conseillère Municipale 
GUINOT Sandra	4ème Maire-Adjointe		CHARENTUS Françoise	Conseillère Municipale 
MOINE Jean-Marie	5ème Maire-Adjoint		PINDOR Maxime	Conseiller Municipal 
VION Amélie	6ème Maire-Adjointe		THEULOT Gabriel	Conseiller Municipal 
VINCENT Jérôme	7ème Maire-Adjoint		LACHAUX Eliane	Conseillère Municipale 
KIM Joseph	Conseiller Municipal		REGNAULT Dominique	Conseillère Municipale 
PINSONNEAUX Bénédicte	Conseillère Municipale		BATHIARD Tristan	Conseiller Municipal 
CALMANO Edith	Conseillère Municipale		PALLUET Roland	Conseiller Municipal 
HERNANDEZ Michel	Conseiller Municipal		BOIREAU Marie-Christine	Conseillère Municipale 
FERREIRA-LEAL Christelle	Conseillère Municipale		HUDELEY Laurence	Conseillère Municipale 
CARITEY Adeline	Conseillère Municipale		BERNARD Didier	Conseiller Municipal 
MERCEY Frédéric	Conseiller Municipal		TALES Guy	Conseiller Municipal 

Certifié exécutoire par le Maire , compte tenu de la réception  
 en Sous-Préfecture, le

, et de la publication le

A Saint-Rémy, le  
 Le Maire,

